



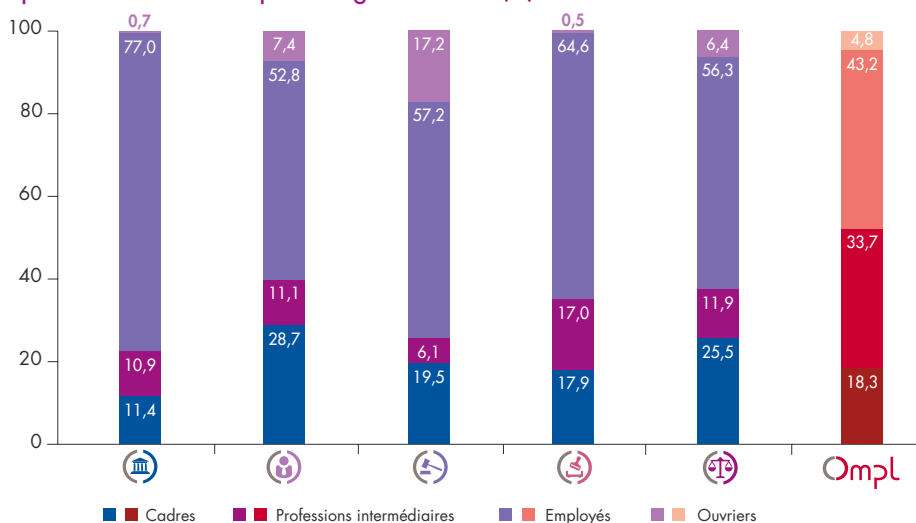
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont bien représentés : 25,5 % contre 18,3 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est moins bien représentée (11,9 %) et inférieure à la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (33,7 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (56,3 % contre 43,2 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien sauf pour la branche des commissaires-priseurs judiciaires et société de ventes volontaires qui recrute également des magasiniers et des manutentionnaires.

### Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source: Insee, DADS 2018.



**Catégorie sociale :** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



### Secteur juridique

#### Branches professionnelles



Études d'administrateurs  
et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs  
judiciaires et Sociétés de ventes  
volontaires de meubles aux  
enchères publiques



Études d'huissiers de justice

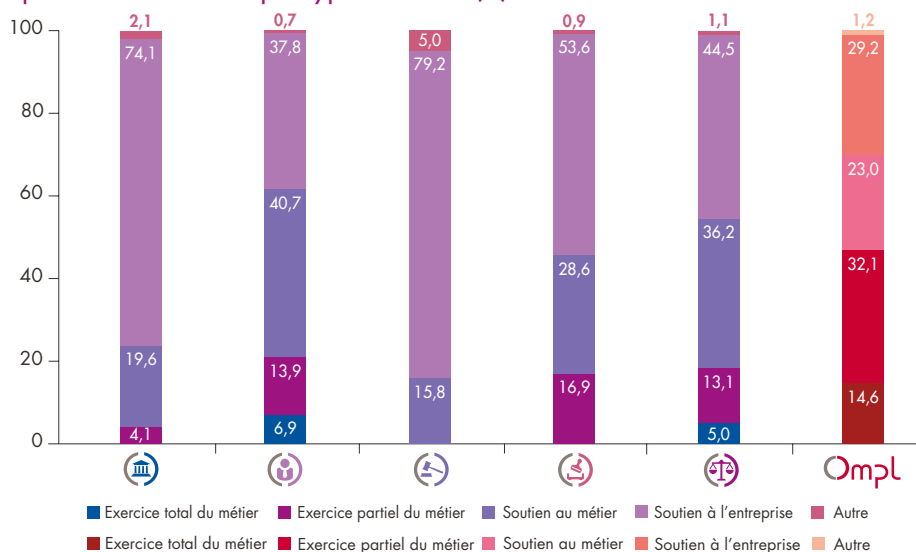


### EMPLOIS ORGANISÉS EN SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

80,7 % des salariés du secteur réalisent des activités de soutien dans leur emploi.

Ils sont ainsi 44,5 % à exercer une activité de soutien à l'entreprise.

### Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

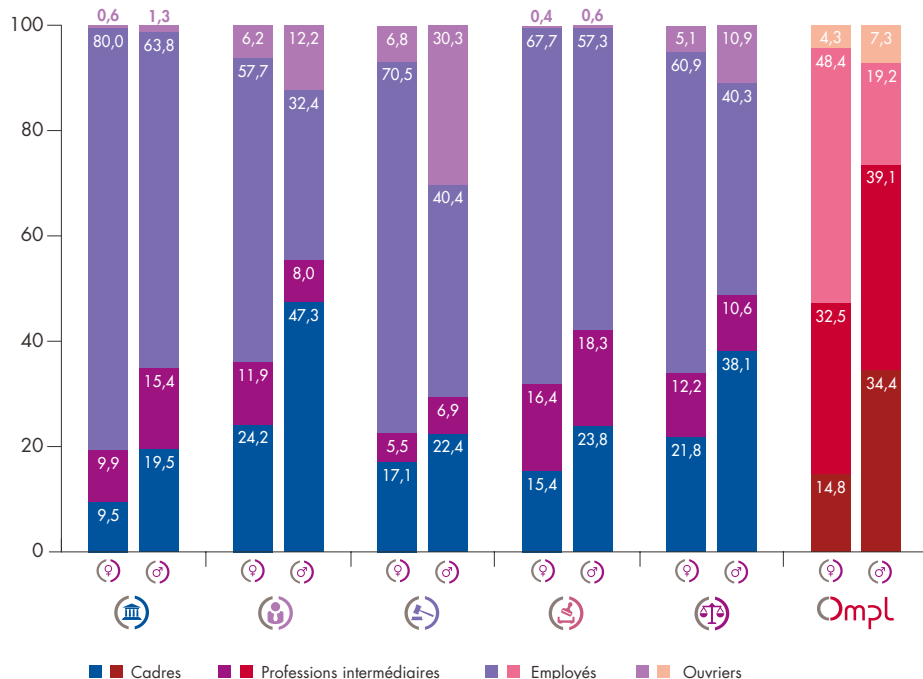
**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



### FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes du secteur, la part des employées est assez importante. Elle atteint 60,9 % contre 40,3 % seulement pour les hommes.

### Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



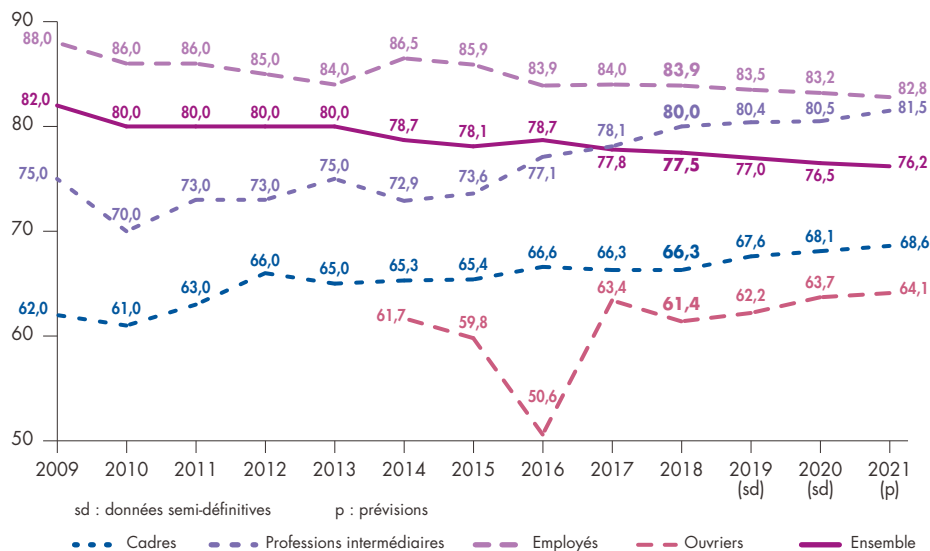
Source : Insee, DADS 2018.



### REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer jusqu'en 2018. Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021. Néanmoins, la féminisation des cadres, des professions intermédiaires et des ouvriers devrait connaître une progression.

### Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions





## SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (71,6 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (50,2 %).

## Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé <sup>1</sup>
Auvergne-Rhône-Alpes	23,3	16,9	52,8	6,9	0,1
Bourgogne-Franche-Comté	16,2	12,2	59,2	12,1	0,2
Bretagne	26,0	11,5	60,0	2,4	0,0
Centre-Val de Loire	20,8	13,8	61,9	3,1	0,4
Corse	19,7	12,9	65,7	ND <sup>1</sup>	1,7
DOM	17,0	8,5	71,6	1,8	1,1
Grand Est	18,5	11,4	65,1	4,9	0,2
Hauts-de-France	18,8	8,4	65,1	7,6	0,1
Île-de-France	33,1	10,7	50,2	5,9	0,0
Normandie	19,3	11,9	63,3	5,5	0,1
Nouvelle-Aquitaine	21,1	9,7	60,1	8,9	0,1
Occitanie	20,9	12,1	58,6	8,3	0,1
Pays de la Loire	24,9	16,6	50,7	7,9	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18,8	12,8	63,7	4,5	0,2
	<b>25,5</b>	<b>11,9</b>	<b>56,3</b>	<b>6,4</b>	<b>0,0</b>
	<b>18,3</b>	<b>33,7</b>	<b>43,2</b>	<b>4,8</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2018.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.